

LES 6

Quel engouement ! Parmi les 130 propositions reçues, le Comité de pilotage a retenu trois noms. Mais le dernier mot vous appartient.

RAPPEL DU PROCESSUS

Si formellement le choix du nom inscrit dans la convention de fusion revient au Comité de pilotage (Copil), celui-ci a souhaité se baser sur l'avis de la population.

Dans un premier temps, chacune et chacun a eu la possibilité de transmettre ses propositions de nom. Le Copil en a reçu plus de 130, un grand merci à vous !

En tenant compte de différents critères, trois propositions ont été retenues par le Copil et sont désormais soumises à l'avis de la population.

QUI PEUT VOTER ET COMMENT ?

Chaque habitante ou habitant âgé de 15 ans ou plus peut exprimer son avis au moyen du coupon réponse au dos.

Le bulletin doit être retourné au greffe de votre commune ou par courriel à info@les6.ch (en mentionnant votre nom et adresse).

Condition : un seul suffrage par personne, transmis avant le 15 décembre 2017.

QUE DEVIENT LE NOM DE MON VILLAGE ?

Nous vous rappelons que chaque village gardera son nom et ne perdra pas son identité.

**CHOIX DU NOM
CHAQUE VOIX
COMPTE !**


RÉSULTATS

Le résultat de ce sondage déterminera le nom qui sera inscrit dans la convention de fusion. Celle-ci sera présentée à la population lors de la **séance publique du 13 février 2018** à la salle polyvalente d'Apples.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

6 DÉCEMBRE 2017 - 18h30


Saint-Nicolas des 6

 Gare de Bussy-Chardonney

Thé et vin chaud offerts

13 FÉVRIER 2018 - 19h30

Soirée publique

 Salle polyvalente d'Apples

Présentation du nom retenu et de la convention de fusion

Le prochain bulletin sera diffusé à la mi-janvier. Dans l'intervalle, retrouvez les actualités du projet de fusion sur www.les6.ch

TROIS PROPOSITIONS

Apples

Futur siège administratif de la nouvelle commune, Apples est également la plus grande commune des 6. Proposé à de nombreuses reprises lors de la première phase du processus, ce nom existe déjà et permet de situer directement la nouvelle commune dans le canton.

Hautemorges

Ce nom rappelle à la fois le district et la rivière qui prend sa source et s'écoule, elle ou ses affluents, dans les six communes. Il permet de facilement identifier la région du canton dans laquelle se trouve la commune.

Sempremont

Le ruisseau du même nom touche quatre communes (Apples, Cottens, Pampigny et Sévery). Il se jette dans la Morges. Familier, ce nom se retrouve déjà pour le regroupement du corps des sapeurs-pompiers «SDIS-Sempremont».



Nous vous rappelons que chaque village gardera son nom, son numéro postal et ne perdra pas son identité. Exemple de panneau d'entrée du village de Sévery.



VOTEZ !

Nom Prénom

Adresse

Signature

Votre choix Apples Hautemorges Sempremont

Un suffrage par personne (copie du présent bulletin autorisée).

À retourner au greffe de votre commune ou à info@les6.ch.

Délai : 15 décembre 2017

